



---

# ASSEMBLÉE NATIONALE DU QUÉBEC

---

DEUXIÈME SESSION

QUARANTE-TROISIÈME LÉGISLATURE

## **Procès-verbal**

**de l'Assemblée**

**Le mardi 17 mars 2026 — N° 43**

**Présidente de l'Assemblée nationale :  
Mme Nathalie Roy**

---



La séance est ouverte à 10 heures.

\_\_\_\_\_

Moment de recueillement

### **AFFAIRES DU JOUR**

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 53 du Règlement, il est procédé à une motion sans préavis.

#### **Motions sans préavis**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, propose :

QUE l'Assemblée procède à l'étude et à l'adoption des crédits provisoires 2026-2027, conformément aux dispositions de l'article 87, alinéa 1, paragraphe 4.1° ainsi que des articles 280 et 281 de notre Règlement et ce, selon les modalités subséquentes;

QUE, dès l'appel des affaires du jour de la séance du jeudi 19 mars 2026, l'Assemblée se constitue en commission plénière et procède à l'étude des crédits provisoires de la manière suivante :

QUE, pour une durée maximum de 1 heure, la ministre de la Santé puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, et pour une durée maximum de 1 heure, la ministre responsable de l'Habitation puisse échanger avec les députés de l'opposition;

17 mars 2026

---

QU'à 13 heures, la commission plénière suspende ses travaux et que les travaux de l'Assemblée soient ainsi suspendus jusqu'à 14 heures;

QUE dès 14 heures, la commission plénière poursuive ses travaux et puisse compléter, si nécessaire, les échanges entre les députés de l'opposition et la ministre responsable de l'Habitation;

QUE dès après, pour une durée maximum de 1 heure, la ministre de l'Éducation puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE, dès après, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Économie, de l'Innovation et de l'Énergie puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QUE dès après, pour une durée maximum de 1 heure, le ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration puisse échanger avec les députés de l'opposition;

QU'immédiatement au terme de cet échange, le président de la commission plénière mette aux voix le quart des crédits pour l'année financière 2026-2027;

QU'ensuite, le président de la commission plénière fasse rapport à l'Assemblée et que celle-ci se prononce sans débat sur ledit rapport puis sur le projet de loi de crédits qui y fait suite, le tout conformément au premier alinéa de l'article 281 du Règlement;

QU'enfin, et ce suivant le deuxième alinéa de l'article 281 du Règlement, il soit permis au leader du gouvernement de présenter une motion sans préavis et non débattue afin que l'étude de l'ensemble des crédits budgétaires, sauf ceux de l'Assemblée, soit renvoyée en commissions permanentes;

QUE les remarques préliminaires pour chacun des échanges soient fixées à un maximum de 6 minutes pour le groupe parlementaire formant le gouvernement, 3 minutes pour le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, 1 minute 50 secondes pour le deuxième groupe d'opposition et 1 minute 10 secondes pour le troisième groupe d'opposition;

17 mars 2026

---

QUE pour chacun des échanges avec les ministres susmentionnés, une période de 45 secondes par heure d'échange soit réservée pour chacun des députés indépendants;

QUE le temps non utilisé, le cas échéant, par les députés indépendants soit redistribué proportionnellement entre le groupe parlementaire formant l'opposition officielle, le deuxième groupe d'opposition ainsi que le troisième groupe d'opposition;

QU'à tout moment, le président de l'Assemblée ou de la commission plénière puisse suspendre les travaux;

QUE, malgré les dispositions de l'article 20 du Règlement, la commission plénière et l'Assemblée puissent poursuivre leurs travaux jusqu'à ce que cette dernière se soit prononcée sur le projet de loi de crédits et sur la motion de renvoi de l'ensemble des crédits budgétaires, sauf ceux de l'Assemblée, en commissions permanentes;

QUE cette motion devienne un ordre de l'Assemblée et qu'elle ait préséance sur toutes dispositions incompatibles du Règlement.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

## **Projets de loi du gouvernement**

### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat, ajourné le 26 février 2026, sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec, soit maintenant adopté.

À 11 h 59, Mme D'Amours, deuxième vice-présidente, suspend les travaux jusqu'à 13 h 40.

**17 mars 2026**

---

En conséquence, conformément à l'article 52 du Règlement, le débat sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes, est ajourné au nom de Mme Zaga Mendez (Verdun).

---

Les travaux reprennent à 13 h 40.

---

## **AFFAIRES COURANTES**

### **Déclarations de députés**

Mme Tardif (Laviolette–Saint-Maurice) fait une déclaration afin de rendre hommage aux bénévoles du Club Motoneige La Tuque.

---

M. Kelley (Jacques-Cartier) fait une déclaration afin de souligner la fête de la Saint-Patrick.

---

M. St-Louis (Joliette) fait une déclaration afin de féliciter le Centre culturel Desjardins, lauréat d'un prix RIDEAU.

---

17 mars 2026

---

Mme Zaga Mendez (Verdun) fait une déclaration afin de souligner la tenue de la 14<sup>e</sup> édition de l'évènement Cabane Panache.

\_\_\_\_\_

M. Lamontagne (Johnson) fait une déclaration afin de souligner le 45<sup>e</sup> anniversaire de l'organisme La Rose des Vents.

\_\_\_\_\_

Mme Setlakwe (Mont-Royal–Outremont) fait une déclaration afin de souligner le 10<sup>e</sup> anniversaire de l'Union étudiante du Québec.

\_\_\_\_\_

M. Caron (Portneuf) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet Mini-Chefs.

\_\_\_\_\_

M. Bérubé (Matane-Matapédia) fait une déclaration afin de rendre hommage à M. Nicolas Demers.

\_\_\_\_\_

Mme Lecours (Les Plaines) fait une déclaration afin de souligner le 25<sup>e</sup> anniversaire de La Fournée d'Hortensia.

\_\_\_\_\_

M. Lévesque (Chauveau) fait une déclaration afin de souligner le 20<sup>e</sup> anniversaire de Café Noisette.

\_\_\_\_\_

17 mars 2026

---

M. Lévesque (Chapleau) fait une déclaration afin de souligner le 50<sup>e</sup> anniversaire de l'Assemblée 1698 Abbé Alexis-Louis Mangin, 4<sup>e</sup> degré des Chevaliers de Colomb.

---

M. Jacques (Mégantic) fait une déclaration afin de souligner le succès du projet Recettes d'héritage.

---

À 13 h 55, Mme Soucy, première vice-présidente, suspend les travaux pour quelques instants.

---

Les travaux reprennent à 14 h 07.

---

À la demande de Mme la présidente, l'Assemblée observe un moment de recueillement à la mémoire de M. Jean-Jacques Croteau, ancien député de Sainte-Marie.

Mme la présidente donne lecture d'un extrait d'une lettre, en date du 2 mars 2026, adressée à M. Siegfried Peters, secrétaire général de l'Assemblée nationale, par M. Jean-François Blanchet, directeur général des élections, relativement à l'élection partielle tenue le 23 février 2026 dans la circonscription électorale de Chicoutimi.

Mme la présidente dépose ensuite :

La lettre mentionnée ci-dessus accompagnée d'un avis proclamant Mme Marie-Karlynn Laflamme candidate élue dans la circonscription électorale de Chicoutimi.

(Dépôt n° 572-20260317)

---



17 mars 2026

---

À l'invitation de Mme la présidente, M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, accueille la nouvelle députée de Chicoutimi, Mme Marie-Karlynn Laflamme.

M. St-Pierre Plamondon, chef du troisième groupe d'opposition, M. Legault, premier ministre, M. Fortin, chef de l'opposition officielle, et Mme Ghazal, cheffe du deuxième groupe d'opposition, font quelques remarques.

Mme Laflamme (Chicoutimi) prend ensuite la parole.

Enfin, Mme la présidente souhaite la bienvenue à la nouvelle députée.

### Dépôts de documents

M. Boulet, ministre du Travail, dépose les rapports annuels 2024-2025 des ordres professionnels suivants :

|                                            |                         |
|--------------------------------------------|-------------------------|
| Barreau du Québec                          | (Dépôt n° 573-20260317) |
| Chambre des huissiers de justice du Québec | (Dépôt n° 574-20260317) |
| Chambre des notaires du Québec             | (Dépôt n° 575-20260317) |
| Collège des médecins du Québec             | (Dépôt n° 576-20260317) |
| Ordre des acupuncteurs du Québec           | (Dépôt n° 577-20260317) |
| Ordre des administrateurs agréés du Québec | (Dépôt n° 578-20260317) |
| Ordre des agronomes du Québec              | (Dépôt n° 579-20260317) |
| Ordre des architectes du Québec            | (Dépôt n° 580-20260317) |
| Ordre des arpenteurs-géomètres du Québec   | (Dépôt n° 581-20260317) |
| Ordre des audioprothésistes du Québec      | (Dépôt n° 582-20260317) |

17 mars 2026

---

|                                                               |                         |
|---------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Ordre des chimistes du Québec                                 | (Dépôt n° 583-20260317) |
| Ordre des chiropraticiens du Québec                           | (Dépôt n° 584-20260317) |
| Ordre des comptables professionnels agréés du Québec          | (Dépôt n° 585-20260317) |
| Ordre des conseillers en ressources humaines agréés du Québec | (Dépôt n° 586-20260317) |
| Ordre des conseillers et conseillères d'orientation du Québec | (Dépôt n° 587-20260317) |
| Ordre des dentistes du Québec                                 | (Dépôt n° 588-20260317) |
| Ordre des denturologistes du Québec                           | (Dépôt n° 589-20260317) |
| Ordre des diététistes-nutritionnistes du Québec               | (Dépôt n° 590-20260317) |
| Ordre des ergothérapeutes du Québec                           | (Dépôt n° 591-20260317) |
| Ordre des évaluateurs agréés du Québec                        | (Dépôt n° 592-20260317) |
| Ordre des géologues du Québec                                 | (Dépôt n° 593-20260317) |
| Ordre des hygiénistes dentaires du Québec                     | (Dépôt n° 594-20260317) |
| Ordre des infirmières et des infirmiers du Québec             | (Dépôt n° 595-20260317) |
| Ordre des infirmières et des infirmiers auxiliaires du Québec | (Dépôt n° 596-20260317) |
| Ordre des ingénieurs du Québec                                | (Dépôt n° 597-20260317) |
| Ordre des ingénieurs forestiers du Québec                     | (Dépôt n° 598-20260317) |
| Ordre des médecins vétérinaires du Québec                     | (Dépôt n° 599-20260317) |
| Ordre des opticiens d'ordonnances du Québec                   | (Dépôt n° 600-20260317) |
| Ordre des optométristes du Québec                             | (Dépôt n° 601-20260317) |
| Ordre des orthophonistes et audiologistes du Québec           | (Dépôt n° 602-20260317) |

17 mars 2026

---

|                                                                                                             |                         |
|-------------------------------------------------------------------------------------------------------------|-------------------------|
| Ordre des pharmaciens du Québec                                                                             | (Dépôt n° 603-20260317) |
| Ordre des podiatres du Québec                                                                               | (Dépôt n° 604-20260317) |
| Ordre des psychoéducateurs et psychoéducatrices du Québec                                                   | (Dépôt n° 605-20260317) |
| Ordre des psychologues du Québec                                                                            | (Dépôt n° 606-20260317) |
| Ordre des sages-femmes du Québec                                                                            | (Dépôt n° 607-20260317) |
| Ordre des technologues en imagerie médicale, en radio-oncologie et en électrophysiologie médicale du Québec | (Dépôt n° 608-20260317) |
| Ordre des technologues en prothèses et appareils dentaires du Québec                                        | (Dépôt n° 609-20260317) |
| Ordre des technologues professionnels du Québec                                                             | (Dépôt n° 610-20260317) |
| Ordre des traducteurs, terminologues et interprètes agréés du Québec                                        | (Dépôt n° 611-20260317) |
| Ordre des travailleurs sociaux et des thérapeutes conjugaux et familiaux du Québec                          | (Dépôt n° 612-20260317) |
| Ordre des urbanistes du Québec                                                                              | (Dépôt n° 613-20260317) |
| Ordre professionnel de la physiothérapie du Québec                                                          | (Dépôt n° 614-20260317) |
| Ordre professionnel des criminologues du Québec                                                             | (Dépôt n° 615-20260317) |
| Ordre professionnel des inhalothérapeutes du Québec                                                         | (Dépôt n° 616-20260317) |
| Ordre professionnel des sexologues du Québec                                                                | (Dépôt n° 617-20260317) |
| Ordre professionnel des technologistes médicaux du Québec                                                   | (Dépôt n° 618-20260317) |

17 mars 2026

---

M. Jolin-Barrette, leader du gouvernement, dépose :

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 décembre 2025 par M. Chassin (Saint-Jérôme) concernant l'opposition à l'interdiction uniforme des cellulaires à l'école;

(Dépôt n° 619-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 3 février 2026 par M. Grandmont (Taschereau) concernant une demande visant l'augmentation du remboursement des frais de transport pour les visites médicales et les activités thérapeutiques;

(Dépôt n° 620-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 février 2026 par Mme Prass (D'Arcy-McGee) concernant la suspension de l'obligation de porter l'uniforme scolaire pour les personnes autistes si les options offertes ne sont pas adéquates;

(Dépôt n° 621-20260317)

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 4 février 2026 par M. Marissal (Rosemont) concernant une demande visant à permettre l'enterrement en linceul;

(Dépôt n° 622-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 février 2026 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant l'abolition de la taxe de vente perçue par le Québec sur les vêtements usagés pour les enfants;

(Dépôt n° 623-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 4 février 2026 par Mme Labrie (Sherbrooke) concernant une demande visant à retirer le délai accordé aux propriétaires d'une piscine résidentielle pour se conformer aux normes de sécurité en vigueur;

(Dépôt n° 624-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 5 février 2026 par Mme Zaga Mendez (Verdun) concernant la rénovation de l'Institut universitaire en santé mentale Douglas;

(Dépôt n° 625-20260317)

17 mars 2026

---

La réponse du gouvernement aux pétitions déposées le 5 février 2026 par M. Grandmont (Taschereau) concernant une demande visant à cesser les investissements de fonds publics pour le troisième lien entre Québec et Lévis;  
(Dépôt n° 626-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 10 février 2026 par M. Zanetti (Jean-Lesage) concernant une demande visant à abroger le projet de loi n° 94, Loi visant notamment à renforcer la laïcité dans le réseau de l'éducation et modifiant diverses dispositions législatives;  
(Dépôt n° 627-20260317)

La réponse du gouvernement à la pétition déposée le 12 février 2026 par M. Chassin (Saint-Jérôme) concernant l'encadrement des moyens de transport individuel dans la voie publique;  
(Dépôt n° 628-20260317)

La réponse à la question écrite n° 96 concernant la couverture d'assurance des parents d'enfants atteints d'une maladie grave, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 4 février 2026 par Mme Ghazal (Mercier);  
(Dépôt n° 629-20260317)

La réponse à la question écrite n° 97 concernant les services d'employabilité spécialisés pour les femmes, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2026 par M. Grandmont (Taschereau);  
(Dépôt n° 630-20260317)

La réponse à la question écrite n° 98 concernant l'encadrement du transport en vrac, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 10 février 2026 par Mme Blanchette Vézina (Rimouski);  
(Dépôt n° 631-20260317)

La réponse à la question écrite n° 99 concernant l'intelligence artificielle dans les milieux de travail, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 février 2026 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé);  
(Dépôt n° 632-20260317)

La réponse à la question écrite n° 100 concernant les travailleurs étrangers, inscrite au *Feuilleton et préavis* du 11 février 2026 par Mme Cadet (Bourassa-Sauvé).  
(Dépôt n° 633-20260317)

17 mars 2026

---

Mme la présidente dépose :

Le diagramme de l'Assemblée, en date du 17 mars 2026.

(Dépôt n° 634-20260317)

Puis, elle dépose :

Des décisions du Bureau de l'Assemblée nationale, en date du 26 février 2026 :

Décision 2385 concernant le Règlement précisant les dispositions de la Politique-cadre en matière de télétravail pour le personnel de la fonction publique auxquelles l'Assemblée nationale déroge;

(Dépôt n° 635-20260317)

Décision 2386 concernant le Règlement modifiant le Règlement sur les allocations aux députés et aux titulaires de cabinet et sur les sommes versées à des fins de recherche et de soutien.

(Dépôt n° 636-20260317)

Puis, elle dépose :

Le rapport détaillé du directeur général des élections du Québec sur les résultats officiels du scrutin de l'élection partielle du 23 février 2026 dans la circonscription électorale de Chicoutimi;

(Dépôt n° 637-20260317)

Une lettre, en date du 11 mars 2026, que lui a adressée Mme Nadine Koussa, présidente de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, l'informant de la démission de Mme Lizette Gauvreau à titre de membre à temps partiel de la Commission, à compter du 31 mars 2026;

(Dépôt n° 638-20260317)

Une lettre que lui a adressée Mme Lizette Gauvreau, l'informant de sa démission à titre de membre à temps partiel de la Commission des droits de la personne et des droits de la jeunesse, à compter du 31 mars 2026;

(Dépôt n° 639-20260317)

Copie du préavis de la motion proposée par M. Tanguay, leader de l'opposition officielle, qui sera inscrite au *Feuilleton et préavis* du mercredi 18 mars 2026, sous la rubrique « Affaires inscrites par les députés de l'opposition ».

(Dépôt n° 640-20260317)

17 mars 2026

---

### Dépôts de rapports de commissions

Mme Lecours (Les Plaines), à titre de présidente, dépose :

Le rapport de la Commission des relations avec les citoyens qui, les 12, 17, 18, 19, 25 et 26 février 2026, a procédé à l'étude détaillée du projet de loi n° 9, Loi sur le renforcement de la laïcité au Québec. Le rapport contient des amendements au projet de loi.

(Dépôt n° 641-20260317)

### Dépôts de pétitions

M. Nadeau-Dubois (Gouin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 26 974 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le maintien des budgets alloués au programme « La culture à l'école » et aux sorties scolaires en milieu culturel.

(Dépôt n° 642-20260317)

\_\_\_\_\_

Mme Ghazal (Mercier) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 600 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la modification de la Loi électorale afin d'abaisser l'âge du droit de vote à 16 ans.

(Dépôt n° 643-20260317)

\_\_\_\_\_

17 mars 2026

---

M. Morin (Acadie) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 2 008 citoyens et citoyennes du Québec, concernant la mise en place de mesures spéciales d'immigration pour les citoyens ukrainiens.

(Dépôt n° 644-20260317)

---

Mme Garceau (Robert-Baldwin) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 315 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à garantir un financement adéquat du CALACS de Longueuil.

(Dépôt n° 645-20260317)

---

M. Bouazzi (Maurice-Richard), en remplacement de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne), dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 14 423 citoyens et citoyennes du Québec, concernant le retrait du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec.

(Dépôt n° 646-20260317)

---

Mme Prass (D'Arcy-McGee) dépose :

L'extrait d'une pétition, signée par 7 940 citoyens et citoyennes du Québec, concernant une demande visant à rétablir pleinement le Programme d'adaptation de domicile.

(Dépôt n° 647-20260317)



17 mars 2026

---

### Questions et réponses orales

Mme la présidente rend une directive sur des modifications dans la répartition de certaines mesures et des temps de parole lors des débats restreints rendues nécessaires à la suite de l'élection de la députée de Chicoutimi lors de l'élection partielle du 23 février 2026.

#### DÉCISION DE LA PRÉSIDENTE

Concernant les déclarations de députés, le 3<sup>e</sup> groupe d'opposition aura droit à une déclaration supplémentaire, en remplacement d'une déclaration du groupe parlementaire formant le gouvernement. Cette déclaration sera au 10<sup>e</sup> rang de la 5<sup>e</sup> séance du cycle.

Pour ce qui est de la répartition des questions lors de la période des questions et réponses orales, le 3<sup>e</sup> groupe d'opposition aura droit à 3 questions supplémentaires par cycle de 12 séances, pour un total de 20 questions par cycle. Ce changement vise notamment à préserver une répartition proportionnelle des questions parmi les groupes parlementaires d'opposition, en tenant compte de l'ajout d'une députée membre du 3<sup>e</sup> groupe d'opposition, tout en respectant le plus possible les paramètres négociés par les groupes parlementaires en début de législature.

Enfin, les temps de parole pour les différents débats restreints sont ajustés afin de tenir compte de la nouvelle proportion entre les groupes parlementaires.

Puis, elle dépose :

Les tableaux relatifs à la répartition des mesures et des temps de parole pour la période des questions, les déclarations de députés, les débats restreints et les débats sur les affaires inscrites par les députés de l'opposition.

(Dépôt n° 648-20260317)

Il est procédé à la période de questions orales des députés.

À la demande de Mme la présidente, M. Beauchemin (Marguerite-Bourgeoys) retire certains propos non parlementaires.

À la demande de Mme la présidente, Mme Gentilcore (Terrebonne) retire certains propos non parlementaires.

17 mars 2026

---

### Motions sans préavis

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, Mme Déry, ministre de l'Emploi, conjointement avec Mme Rotiroti (Jeanne-Mance-Viger), M. Leduc (Hochelaga-Maisonneuve), M. Paradis (Jean-Talon), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Blanchette Vézina (Rimouski), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Rizqy (Saint-Laurent) propose :

QUE l'Assemblée nationale réitère que l'Entente de principe Canada-Québec relative au marché du travail, conclue en 1997, reconnaît formellement la responsabilité du Québec en matière de formation de la main-d'œuvre et de développement du marché du travail;

QU'elle rappelle que les sommes annoncées dans le cadre de la réponse tarifaire canadienne pour la main-d'œuvre proviennent de la Caisse de l'assurance-emploi, payée par les cotisations des travailleurs et les entreprises québécoises;

QU'elle réitère l'importance que le transfert de ces sommes se fasse dans les plus brefs délais, sans condition supplémentaire à l'entente de principe et dans le respect des champs de compétences du Québec.

Du consentement de l'Assemblée, la motion est adoptée.

---

Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), conjointement avec M. Nadeau-Dubois (Gouin), M. Bérubé (Matane-Matapédia), M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont), Mme Rizqy (Saint-Laurent) et Mme Lakhoyan Olivier (Chomedey), présente une motion concernant les centres d'éducation populaire; cette motion ne peut être débattue faute de consentement.

---

17 mars 2026

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Rizqy (Saint-Laurent), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse, comme l'a affirmé le ministre de la Culture, que la principale menace envers la culture francophone ne vient pas de l'immigration, mais bien des géants du Web, et qu'elle souligne l'importance d'agir pour mieux protéger et promouvoir la culture québécoise face à ces plateformes numériques.

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 120 en annexe)

Pour : 90 Contre : 0 Abstention : 8

---

Du consentement de l'Assemblée pour déroger à l'article 185 du Règlement, M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont), propose :

QUE l'Assemblée nationale reconnaisse qu'un parcours d'immigration réussi doit comprendre l'intégration à la nation québécoise;

QU'elle reconnaisse que les nouveaux arrivants ont le devoir de s'intégrer en français au Québec, de manière à permettre à la nation québécoise de perdurer dans sa spécificité linguistique et culturelle au cours des prochaines décennies;

QU'elle rappelle enfin que la société d'accueil doit mettre en place les mesures nécessaires, notamment en francisation, dans le respect de sa capacité d'accueil, pour que les immigrants puissent s'intégrer avec succès à la collectivité.

17 mars 2026

---

La motion est mise aux voix; un vote électronique est exigé.

La motion est adoptée par le vote suivant :

(Vote n° 121 en annexe)

Pour : 97 Contre : 0 Abstention : 1

#### **Avis touchant les travaux des commissions**

M. Lévesque, leader adjoint du gouvernement, convoque :

- la Commission de l'économie et du travail, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 11, Loi modifiant diverses dispositions principalement aux fins d'allègement du fardeau réglementaire et administratif;
- la Commission des finances publiques, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 7, Loi visant à réduire la bureaucratie, à accroître l'efficacité de l'État et à renforcer l'imputabilité des hauts fonctionnaires;
- la Commission de l'aménagement du territoire, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 13, Loi visant à favoriser la sécurité et le sentiment de sécurité de la population et modifiant diverses dispositions;
- la Commission des relations avec les citoyens, afin de poursuivre l'étude détaillée du projet de loi n° 12, Loi instituant la prestation de services de garde éducatifs à l'enfance par les personnes reconnues à titre de responsables d'un service de garde éducatif en communauté.

17 mars 2026

---

Mme Soucy, première vice-présidente, donne l'avis suivant :

- la Commission des transports et de l'environnement se réunira en séance de travail afin de statuer sur la possibilité que la Commission se saisisse d'une pétition concernant l'obtention d'un brigadier scolaire pour les écoles secondaires qui répondent aux critères.

### **Renseignements sur les travaux de l'Assemblée**

Mme Soucy, première vice-présidente, informe l'Assemblée que, le mercredi 18 mars 2026, aux affaires inscrites par les députés de l'opposition, sera débattue la motion de M. Tanguay, leader de l'opposition officielle.

Cette motion se lit comme suit :

QUE l'Assemblée nationale prenne acte que la mauvaise gestion des finances publiques par le gouvernement caquiste depuis 2018, marquée par de nombreux gaspillages de fonds publics et une augmentation importante de la dette, n'a pas permis une amélioration marquée dans l'accès aux services publics pour les Québécoises et les Québécois.

---

## **AFFAIRES DU JOUR**

### **Projets de loi du gouvernement**

#### *Adoption du principe*

L'Assemblée reprend le débat ajourné plus tôt au cours de la présente séance sur la motion de M. Jolin-Barrette, ministre de la Justice et ministre responsable des Relations canadiennes, proposant que le principe du projet de loi n° 1, Loi constitutionnelle de 2025 sur le Québec, soit maintenant adopté.

**17 mars 2026**

---

Le débat est ajourné au nom de M. Cliche-Rivard (Saint-Henri–Sainte-Anne).

---

À 18 h 30, M. Benjamin, troisième vice-président, lève la séance et, en conséquence, l'Assemblée s'ajourne au mercredi 18 mars 2026, à 9 h 40.

*La Présidente*

**NATHALIE ROY**

17 mars 2026

---

## ANNEXE

### Votes électroniques

Sur la motion de M. Zanetti (Jean-Lesage), conjointement avec Mme Cadet (Bourassa-Sauvé), Mme Poulet (Laporte), M. Marissal (Rosemont) et Mme Rizqy (Saint-Laurent) :

#### (Vote n° 120)

##### POUR - 90

|                   |                      |                        |                    |
|-------------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Abou-Khalil (CAQ) | Ciccone (PLQ)        | Labrie (QS)            | Nichols (PLQ)      |
| Allaire (CAQ)     | Cliche-Rivard (QS)   | Lachance (CAQ)         | Picard (CAQ)       |
| Asselin (CAQ)     | Derraji (PLQ)        | Laframboise (CAQ)      | Poulet (IND)       |
| Bachand (CAQ)     | Déry (CAQ)           | Lafrenière (CAQ)       | Poulin (CAQ)       |
| Beauchemin (PLQ)  | Dionne (CAQ)         | Lamontagne (CAQ)       | Prass (PLQ)        |
| Bélanger (CAQ)    | Dubé (IND)           | Lamothe (CAQ)          | Proulx (CAQ)       |
| (Orford)          | Duranceau (CAQ)      | LeBel (CAQ)            | Provençal (CAQ)    |
| Bélanger (CAQ)    | Émond (CAQ)          | Lecours (CAQ)          | Reid (CAQ)         |
| (Prévost)         | Fontecilla (QS)      | (Les Plaines)          | Rizqy (IND)        |
| Bernard (CAQ)     | Gagnon (CAQ)         | Lecours (CAQ)          | Rotiroti (PLQ)     |
| Biron (CAQ)       | Garceau (PLQ)        | (Lotbinière-Frontenac) | Rouleau (CAQ)      |
| Blais (CAQ)       | Gendron (CAQ)        | Leduc (QS)             | Roy (CAQ)          |
| Blouin (CAQ)      | Girard (CAQ)         | Lemay (CAQ)            | Sainte-Croix (CAQ) |
| Bogemans (CAQ)    | (Lac-Saint-Jean)     | Lévesque (CAQ)         | Schmaltz (CAQ)     |
| Boivin Roy (CAQ)  | Grandmont (QS)       | (Chauveau)             | Schneeberger (CAQ) |
| Boulet (CAQ)      | Grondin (CAQ)        | Lévesque (CAQ)         | Setlakwe (PLQ)     |
| Bourassa (CAQ)    | Guilbault (CAQ)      | (Chapleau)             | Simard (CAQ)       |
| Bussière (CAQ)    | Guillemette (CAQ)    | Maccarone (PLQ)        | St-Louis (CAQ)     |
| Cadet (PLQ)       | Haytayan (CAQ)       | Mallette (CAQ)         | Tanguay (PLQ)      |
| Caron (PLQ)       | Hébert (CAQ)         | Marissal (IND)         | Tardif (CAQ)       |
| (La Pinière)      | Jacques (CAQ)        | Massé (QS)             | Thouin (CAQ)       |
| Caron (CAQ)       | Jeannotte (CAQ)      | McGraw (PLQ)           | Tremblay (CAQ)     |
| (Portneuf)        | Jolin-Barrette (CAQ) | Montigny (CAQ)         | (Hull)             |
| Charest (CAQ)     | Julien (CAQ)         | Morin (PLQ)            | Zaga Mendez (QS)   |
| Charette (CAQ)    | Kelley (PLQ)         | Nadeau-Dubois (QS)     | Zanetti (QS)       |

##### ABSTENTIONS - 8

|                    |               |                 |
|--------------------|---------------|-----------------|
| Arseneau (PQ)      | Chassin (IND) | Gentilcore (PQ) |
| Bérubé (PQ)        | Dufour (IND)  | Laflamme (PQ)   |
| Boissonneault (PQ) | (Abitibi-Est) | Paradis (PQ)    |

17 mars 2026

Sur la motion de M. Boissonneault (Arthabaska), conjointement avec M. Roberge, ministre de l'Immigration, de la Francisation et de l'Intégration, M. Dufour (Abitibi-Est), Mme Poulet (Laporte) et M. Marissal (Rosemont) :

**(Vote n° 121)**

**POUR - 97**

|                    |                      |                        |                    |
|--------------------|----------------------|------------------------|--------------------|
| Abou-Khalil (CAQ)  | Charest (CAQ)        | Julien (CAQ)           | Nadeau-Dubois (QS) |
| Allaire (CAQ)      | Charette (CAQ)       | Kelley (PLQ)           | Nichols (PLQ)      |
| Arseneau (PQ)      | Ciccone (PLQ)        | Labrie (QS)            | Paradis (PQ)       |
| Asselin (CAQ)      | Cliche-Rivard (QS)   | Lachance (CAQ)         | Picard (CAQ)       |
| Bachand (CAQ)      | Derraji (PLQ)        | Laflamme (PQ)          | Poulet (IND)       |
| Beauchemin (PLQ)   | Dionne (CAQ)         | Laframboise (CAQ)      | Poulin (CAQ)       |
| Bélanger (CAQ)     | Dubé (IND)           | Lafrenière (CAQ)       | Prass (PLQ)        |
| (Prévost)          | Dufour (IND)         | Lamontagne (CAQ)       | Proulx (CAQ)       |
| Bélanger (CAQ)     | (Abitibi-Est)        | Lamothe (CAQ)          | Provençal (CAQ)    |
| (Orford)           | Duranceau (CAQ)      | LeBel (CAQ)            | Reid (CAQ)         |
| Bernard (CAQ)      | Émond (CAQ)          | Lecours (CAQ)          | Rizqy (IND)        |
| Bérubé (PQ)        | Fontecilla (QS)      | (Les Plaines)          | Rotiroti (PLQ)     |
| Biron (CAQ)        | Gagnon (CAQ)         | Lecours (CAQ)          | Rouleau (CAQ)      |
| Blais (CAQ)        | Garceau (PLQ)        | (Lotbinière-Frontenac) | Roy (CAQ)          |
| Blouin (CAQ)       | Gendron (CAQ)        | Leduc (QS)             | Sainte-Croix (CAQ) |
| Bogemans (CAQ)     | Gentilcore (PQ)      | Lemay (CAQ)            | Schmaltz (CAQ)     |
| Boissonneault (PQ) | Girard (CAQ)         | Lévesque (CAQ)         | Schneeberger (CAQ) |
| Boivin Roy (CAQ)   | (Lac-Saint-Jean)     | (Chauveau)             | Setlakwe (PLQ)     |
| Boulet (CAQ)       | Grandmont (QS)       | Lévesque (CAQ)         | Simard (CAQ)       |
| Bourassa (CAQ)     | Grondin (CAQ)        | (Chapleau)             | St-Louis (CAQ)     |
| Bussière (CAQ)     | Guilbault (CAQ)      | Maccarone (PLQ)        | Tanguay (PLQ)      |
| Cadet (PLQ)        | Guillemette (CAQ)    | Mallette (CAQ)         | Tardif (CAQ)       |
| Caron (PLQ)        | Haytayan (CAQ)       | Marissal (IND)         | Thouin (CAQ)       |
| (La Pinière)       | Hébert (CAQ)         | Massé (QS)             | Tremblay (CAQ)     |
| Caron (CAQ)        | Jacques (CAQ)        | McGraw (PLQ)           | (Hull)             |
| (Portneuf)         | Jeannotte (CAQ)      | Montigny (CAQ)         | Zaga Mendez (QS)   |
| Champagne Jourdain | Jolin-Barrette (CAQ) | Morin (PLQ)            | Zanetti (QS)       |
| (CAQ)              |                      |                        |                    |

**ABSTENTIONS - 1**

Chassin (IND)